



# **PERFORMANCE DU PROGRAMME EASI EN 2017-2018**

Résumé analytique du rapport  
2017-2018 sur le suivi de la  
performance du programme EaSI

**EUROPEAN COMMISSION**

*Directorate-General for Employment, Social Affairs and Inclusion Directorate F -  
Investment  
Unit F.3 - Programming and Planning*

*Email: [EMPL-F3-UNIT@ec.europa.eu](mailto:EMPL-F3-UNIT@ec.europa.eu)*

*European Commission*

*European Commission  
B-1049 Brussels*

# **PERFORMANCE DU PROGRAMME EASI EN 2017-2018**

## **LEGAL NOTICE**

Manuscript completed in June 2019

Neither the European Commission nor any person acting on behalf of the European Commission is responsible for the use that might be made of the following information. More information on the European Union is available on the Internet (<http://www.europa.eu>).

Luxembourg: Publications Office of the European Union, 2020

PDF ISBN 978-92-76-16302-2  
© European Union, 2020

doi:10.2767/147865

KE-02-20-114-FR-N

Reuse is authorised provided the source is acknowledged. The reuse policy of European Commission documents is regulated by Decision 2011/833/EU (OJ L 330, 14.12.2011, p. 39). For any use or reproduction of photos or other material that is not under the EU copyright, permission must be sought directly from the copyright holders.

**PERFORMANCE DU PROGRAMME EASI EN 2017-2018**  
**Résumé analytique du rapport 2017-2018 sur le suivi de la performance du programme EaSI**

Le programme européen pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) apporte un soutien financier pour encourager un haut niveau d'emplois durables et de qualité, garantir une protection sociale décente et adaptée, lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté, et améliorer les conditions de travail au sein de l'UE. Le programme EaSI se structure autour de trois axes :

- **l'axe Progress, qui s'efforce d'apporter un soutien à la formulation de politiques et au processus de mise en œuvre** ; cet axe fournit pour cela des éléments probants politiques, organise des activités de partage d'information et d'apprentissage mutuel, finance des projets d'expérimentation en matière de politique sociale et enfin, soutient le renforcement des capacités des organisations européennes et nationales.
- **l'axe EURES, qui vise à améliorer la mobilité géographique du travail** dans l'UE en rendant plus transparentes et plus accessibles les informations sur les postes et en finançant des services concrets pour les chercheurs d'emploi et les employeurs.
- **l'axe microfinancement et entrepreneuriat social (MF/SE), qui vise à améliorer l'accès au financement pour les personnes vulnérables, les microentreprises et les entreprises sociales** en apportant des financements aux intermédiaires financiers et en renforçant les capacités des acteurs concernés.

Plus précisément, le programme veut agir comme **catalyseur de solutions innovantes grâce à l'expérimentation dans le domaine de la politique sociale**, pour aider les États membres à améliorer leurs politiques en matière d'emploi et d'affaires sociales, afin que ces dernières répondent aux besoins et défis sociaux. Un autre objectif important du programme consiste à **favoriser les partenariats transnationaux et le réseautage entre acteurs du secteur public, privé et tertiaire** ; le programme cherche également à soutenir leur implication dans la conception et la mise en œuvre de nouvelles approches permettant de traiter les tendances sociales et économiques urgentes.

Le présent résumé analytique présente les grandes leçons à tirer du troisième rapport de suivi du programme EaSI, qui couvre les années 2017 et 2018. Le rapport inclut les opinions des parties prenantes sur le fonctionnement du programme EaSI en 2017 et 2018.

**PERFORMANCE DU PROGRAMME EASI EN 2017-2018**

**MISE EN ŒUVRE FINANCIERE**

Le règlement Omnibus du 18 juillet 2018 (UE, Euratom 2018/1046) relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union<sup>1</sup> prévoyait que les allocations de financements prévues dans le règlement initial du programme EaSI soient considérées comme indicatives et non obligatoires, pour que le programme EaSI puisse « fournir rapidement des ressources adéquates pour soutenir l'évolution des priorités politiques ». Ce règlement a également modifié les pourcentages indicatifs à appliquer aux axes sur l'ensemble de la période du programme, à savoir :

- au moins 55 % pour l'axe Progress,
- au moins 18 % pour l'axe EURES,
- au moins 18 % pour l'axe microfinancement et entrepreneuriat social.

---

<sup>1</sup> Règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du parlement européen et du conseil du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union, modifiant les règlements (UE) n° 1296/2013, (UE) n° 1301/2013, (UE) n° 1303/2013, (UE) n° 1304/2013, (UE) n° 1309/2013, (UE) n° 1316/2013, (UE) n° 223/2014, (UE) n° 283/2014 et la décision n° 541/2014/UE, et abrogeant le règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32018R1046>

En 2017 et 2018, la Commission a engagé plus de 257 millions d'euros dans la mise en œuvre des activités du programme. Tableau 1 montre la répartition détaillée des engagements financiers par axe du programme EaSI en 2017 et 2018. 5,6 millions supplémentaires ont été alloués au soutien administratif du programme.

**Tableau 1. Engagements totaux du programme EaSI en 2017 et 2018, par axe<sup>2</sup>**

	Progress	EURES	MF/SE	Administratif	Global
Engagements totaux en 2017	63 710 913 €	24 523 682 €	36 019 100 €	3 447 704 €	127 701 400 €
Engagements totaux en 2018	68 140 021 €	29 935 993 €	29 758 019 €	2 159 262 €	129 993 295 €
<b>Engagements totaux en 2017-2018</b>	<b>131 850 934 €</b>	<b>54 459 675 €</b>	<b>65 777 119 €</b>	<b>5 606 966 €</b>	<b>257 694 695 €</b>
Pourcentage pour l'axe/programme en 2017-2018	52 %	22 %	26 %	2 %	

Comme le montre le tableau 1, la mise en œuvre des programmes de travail du programme EaSI en 2017 et 2018 a respecté les allocations indicatives de financement par axe, comme prévu dans le règlement Omnibus. En 2017-2018, la Commission a alloué légèrement moins de financements aux activités de l'axe Progress, et légèrement plus aux activités des axes EURES et microfinancement et entrepreneuriat social. La lecture des montants de financement alloués aux différents axes depuis 2014 montre que le programme respecte largement les montants indicatifs fournis par le règlement Omnibus. Il est compréhensible que les montants de financement alloués à l'axe Progress varient d'une année à l'autre, car l'axe Progress vise à réagir aux changements de priorités politiques et inclut beaucoup plus d'activités variées de taille moindre (comme les études ou les événements) que les deux autres axes.

**Tableau 2. Part des engagements totaux du programme EaSI par période de suivi, par rapport au règlement EaSI**

	Progress	EURES	MF/SE
Part dans l'axe/programme en 2018	52 % ▼	23 % ▲	23 % ▲
Part dans l'axe/programme en 2017	50 % ▼	19 % ▲	28 % ▲
Part dans l'axe/programme en 2016	59 % ▲	19 % ►	23 % ▲
Part dans l'axe/programme en 2015	56 % ►	19 % ►	25 % ▲
Part dans l'axe/programme en 2014	60 % ▲	18 % ►	22 % ▲
Parts moyennes en 2014-2018	56 % ►	20 % ▲	24 % ▲
Part prévue dans le règlement EaSI	55 %	18 %	18 %

<sup>2</sup> Les calculs excluent les actions déléguées à d'autres entités, les engagements réels et globaux n'étant pas connus pour ces actions.

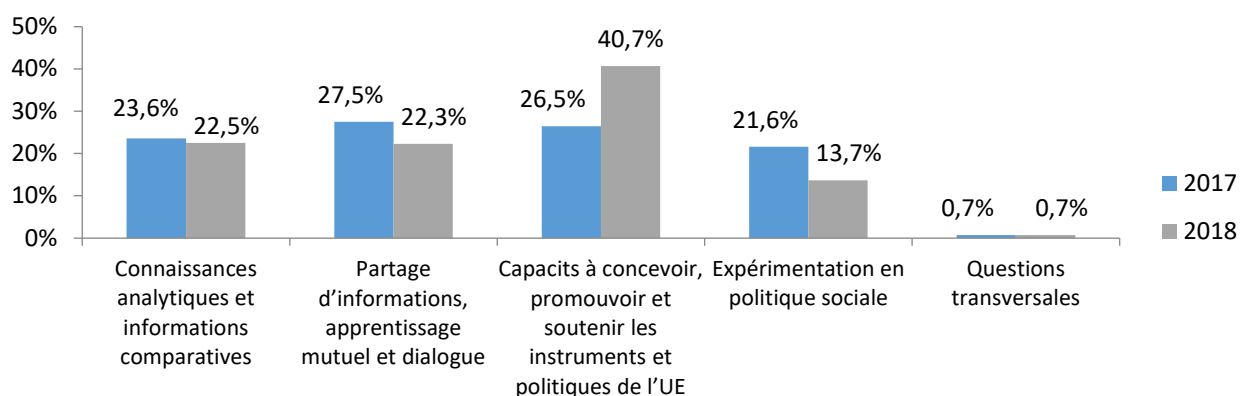
Source : calculs provenant des anciens rapports de suivi de la performance du programme EaSI de 2014 et 2015-2016. Note : les écarts sont notés par rapport aux parts indiquées dans le règlement Omnibus. Un écart compris entre -1 % et +1 % est noté comme ►.

Le résumé analytique présente ci-après un bilan des principales réussites pour chaque axe.

## AXE PROGRESS

Le Graphique 1 montre les parts de financements engagés en 2017-2018 pour atteindre les objectifs spécifiques du programme EaSI relatifs à l'axe Progress.

**Graphique 1. Part des engagements PROGRESS par objectif spécifique en 2017 et 2018**



**En 2017-2018, l'EaSI a continué à soutenir le développement et la diffusion de connaissances analytiques comparatives de grande qualité.** Ceci dans le but de s'assurer que les politiques européennes dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales se basent bien sur des éléments probants solides, et qu'elles répondent bien aux besoins, difficultés et conditions dans les États membres et les autres pays participants au programme.

- *Les éléments probants produits par le programme EaSI ont alimenté les grands objectifs et initiatives politiques de l'UE.*

Dans le domaine de l'emploi, le programme EaSI a financé la classification européenne des aptitudes, compétences, qualifications et professions (ESCO) ; cette classification représente l'activité analytique principale de 2017 comme de 2018 (comme c'était déjà le cas en 2015-2016). Par ailleurs, la Commission européenne apporte toujours un soutien important à l'enquête sur la main d'œuvre européenne ainsi qu'au programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) et à l'analyse du coin fiscal et des taux d'imposition effectifs du travail.

Dans le domaine politique de la protection sociale et de l'inclusion sociale, le programme EaSI finance toujours certaines grandes activités analytiques entamées de longue date ou nouvelles, concernant, par exemple : EUROMOD, le système d'information mutuelle sur la protection sociale (MISSOC), le système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS), la plateforme européenne pour l'investissement dans les enfants (EPIC) et le réseau européen de politique sociale (ESPN). Par ailleurs, le programme EaSI a également octroyé une subvention à l'organisation internationale pour les migrations, afin de soutenir l'intégration des réfugiés dans la société et sur le marché du travail, en renforçant les capacités des autorités locales. Le Conseil de l'Europe a reçu une autre subvention du programme EaSI pour renforcer les capacités au niveau local pour l'intégration des Roms. Le programme EaSI a également financé la base de données

de l'OCDE sur les logements abordables et celle sur les bénéficiaires des prestations sociales.

Dans la section thématique des conditions de travail, le programme EaSI a consolidé la base de connaissances, principalement dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Il a soutenu le programme de monographies de l'agence internationale pour la recherche sur le cancer (IARC), la commission internationale pour la protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP) et le projet pilote d'Eurostat sur les statistiques européennes des maladies professionnelles (SEMP) et les statistiques européennes sur les accidents au travail (SEAT).

**La plupart des éléments probants financés par le programme EaSI sont allés nourrir directement les grands processus politiques de l'UE** comme le Semestre européen, et notamment son enquête annuelle sur la croissance, les recommandations spécifiques pays, les lignes directrices et rapports communs sur l'emploi. Dans le domaine politique de l'emploi, les éléments probants générés par le programme ont également contribué à la stratégie pour des compétences nouvelles en Europe, la « garantie jeune », le cadre de qualité pour les stages et le réseau européen pour des stages de qualité et efficaces.

En outre, les éléments probants financés par le programme EaSI, comme ceux produits par le réseau SPE, ont facilité la mise en œuvre des réglementations EURES. Le programme EaSI a également documenté la conception et la mise en œuvre de l'initiative sur le corps européen de solidarité, l'initiative « Ton premier emploi EURES » ainsi que la création de l'autorité européenne du travail.

Dans le domaine politique des conditions de travail, les connaissances générées par l'EaSI sont allées soutenir directement la mise en application de la législation européenne sur la santé et la sécurité au travail (SST) ainsi que les conditions d'emploi pour les travailleurs détachés dans les États membres. Le programme a également participé aux initiatives de suivi du pilier européen des droits sociaux (ex. initiative pour une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle et initiative pour des conditions de travail transparentes et prévisibles).

Dans le domaine de la protection sociale et de l'inclusion sociale, les éléments probants financés par le programme EaSI ont soutenu les États membres dans leurs démarches pour mettre en application le droit à des services de santé abordables et de long terme de bonne qualité et à des retraites adaptées, ainsi que l'accès à la protection sociale pour les travailleurs et les indépendants. En outre, le programme a soutenu la mise en œuvre de la recommandation 2013 de l'UE pour l'investissement dans l'enfance et les initiatives politiques pour l'intégration des chômeurs de longue durée dans le marché du travail, l'intégration dans le marché social et de l'emploi des migrants et réfugiés et l'inclusion active des personnes en situation de handicap.

- *Les responsables politiques nationaux, régionaux et locaux ainsi que d'autres parties prenantes ont jugé solides et fortement utiles les éléments probants financés par le programme EaSI dans le domaine de la formulation et de l'argumentation de politiques.*

**Une majorité importante de parties prenantes (74 %) estime que les politiques et législations de l'UE sociales et d'emploi se basent sur des éléments probants solides.** Ce pourcentage est un peu moins élevé qu'en 2017 (78 %) et 2013 (80 %). La majeure partie des parties prenantes pensant que la politique de l'EU s'appuie sur des éléments probants solides est impliquée dans le domaine politique de l'emploi (83 %).

D'après les parties prenantes du programme EaSI, **les réalisations qui ont été les plus utiles sont les suivantes :**



- portail sur la mobilité de l'emploi EURES,
- statistiques d'Eurostat sur la santé et la sécurité au travail,
- enquête sur la main d'œuvre,
- développements sociaux et en matière d'emploi en Europe en 2017 et 2018,
- Code européen de bonne conduite pour la fourniture de microcrédits.

**Les parties prenantes sont plus nombreuses à déclarer avoir utilisé personnellement ou avoir l'intention d'utiliser personnellement les réalisations du programme EaSI.** Si en 2017, environ 70 % des parties prenantes du programme EaSI interrogées ont déclaré qu'elles allaient utiliser les réalisations politiques familières, cette proportion est passée à 73 % en 2019.

**Sur la période 2017-2018, le programme EaSi est resté efficace pour faciliter un partage d'informations efficace et inclusif, l'apprentissage mutuel et le dialogue sur les politiques de l'UE dans les domaines cibles**

Dans ce domaine, le programme EaSI a financé cinq grands types d'activités : (1) échanges de bonnes pratiques, examens par les pairs, apprentissage et formation mutuels, (2) événements, conférences et séminaires de la présidence du Conseil, (3) guides, rapports et supports de formation, (4) activités d'information et de communication, et (5) systèmes d'information pour échanger et diffuser les informations.

Comme pour les années précédentes, **en 2017-2018 les examens par les pairs et l'apprentissage mutuel se taillent la part du lion des financements du programme EaSI en 2017-2018, pour tous les domaines thématiques.** L'EaSi a soutenu les activités suivantes dans les domaines politiques concernés :

- emploi - examens par les pairs du programme d'apprentissage mutuel, événements organisés par le réseau SPE, activités de partage d'information et d'apprentissage mutuel du centre européen d'expertise dans le domaine de la législation du travail, des politiques de l'emploi et du marché du travail,
  - protection sociale et inclusion sociale - examens par les pairs dans le domaine de la protection et de l'inclusion sociale et soutien à l'échange électronique d'informations sur la sécurité sociale (EESSI),
  - conditions de travail: plateforme européenne traitant le travail non déclaré et examens par les pairs dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail (SST), ainsi que les rencontres du comité des hauts responsables des inspections du travail (SLIC).
- *Les événements financés par le programme EaSI restent des plateformes très appréciées pour diffuser des connaissances pertinentes et utiles et pour stimuler le dialogue dans les domaines politiques concernés.*

**D'une manière générale, 86 % des parties prenantes déclarent avoir déjà utilisé ou avoir l'intention d'utiliser les informations obtenues lors des événements à des fins de formulation ou d'argumentation de politiques** (85 % en 2015-2016 ; 89 % en 2014). En fonction de l'affiliation professionnelle des participants, les connaissances nourrissent des activités allant de la formulation de documents stratégiques, de législations, de supports d'argumentation, à la conception et mise en œuvre de programmes et projets à tous les niveaux, en passant par la recherche et la formation.

- *Les débats financés par le programme EaSI sur les politiques et législations européennes sociales et d'emploi avaient pour objectifs d'inclure toutes les parties prenantes concernées.*

**Les parties prenantes conservent un avis positif sur l'implication des responsables et décisionnaires politiques dans le débat sur les politiques et**

**législations européennes sociales et d'emploi.** En tout, 80 % des parties prenantes pensent que le débat sur les politiques et législations européennes sociales et d'emploi a inclus en 2017-2018 des responsables et décisionnaires politiques européens et nationaux pertinents. Les participants aux événements financés par le programme EaSI sont encore plus élogieux : 81 % d'entre eux déclarent que les événements financés par le programme EaSI auxquels ils ont participé impliquaient des responsables et décisionnaires politiques nationaux et européens pertinents.

**Le programme EaSI a apporté un soutien financier pour tester les innovations en matière de politique sociale et du marché du travail, et a contribué au renforcement des capacités des principaux acteurs** pour la conception et la mise en œuvre de l'expérimentation en matière de politique sociale ; il a également aidé à rendre disponibles les connaissances et expertises pertinentes.

**L'objectif de la Commission visant à soutenir les innovations en matière de politiques sociales a gagné en visibilité.** Un pourcentage élevé de parties prenantes (73 %) déclarent que la Commission est une source efficace en matière de lignes directrices et de soutien pour les innovations sociales et liées au travail. Par ailleurs, on note une hausse du nombre de répondants déclarant utiliser les innovations en matière de politiques sociales et d'emploi. D'une manière générale, 64 % des parties prenantes déclarent avoir déjà utilisé personnellement ou avoir l'intention d'utiliser les innovations en matière de politiques sociales financées par le programme EaSI à des fins de formulation ou de mise en œuvre de politiques (49 % en 2017 ; 62 % en 2014).

**En 2017-2018, le programme EaSI a continué à soutenir financièrement les organisations européennes et nationales, afin qu'elles améliorent leurs capacités** pour développer, promouvoir et soutenir la mise en œuvre des politiques et législations européennes dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales.

**Les événements financés par le programme EaSI ont encore renforcé les capacités des parties prenantes en matière de formulation de politiques.** En 2017-2018, 88 % des participants ont déclaré que leur participation à des événements spécifiques financés par le programme EaSI a amélioré leurs compétences pour mieux développer, promouvoir et soutenir la mise en œuvre des politiques et législations européennes sociales et d'emploi (84 % en 2015-2016 ; 88 % en 2014).

En 2017-2018, le programme EaSI a continué à financer les coûts de fonctionnement des grands réseaux d'ONG européens actifs dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales. **L'appréciation des grandes ONG européennes reste stable.** 68 % des parties prenantes reconnaissent que les grands réseaux d'ONG européens soutenus par le biais de subventions de fonctionnement sont des sources d'information efficaces sur les politiques européennes sociales et d'emploi (70 % en 2017 ; 68 % en 2015). Les plus connus de ces réseaux sont Caritas Europe (61 % des parties prenantes connaissent ce réseau), le réseau social européen (55 %), Eurocities (37 %) et le réseau européen contre la pauvreté (36 %).

**Dans le but de contribuer à une meilleure responsabilisation vis-à-vis des objectifs de l'UE, le programme EaSI a œuvré pour améliorer la compréhension des politiques de l'UE et pour renforcer la collaboration entre les responsables politiques à tous les niveaux.**

Plus de 91 % des participants aux événements financés par le programme EaSI ont acquis une meilleure compréhension des politiques et objectifs de l'UE suite à leur participation à un de ces événements (87 % en 2015-2016 ; 91 % en 2014).

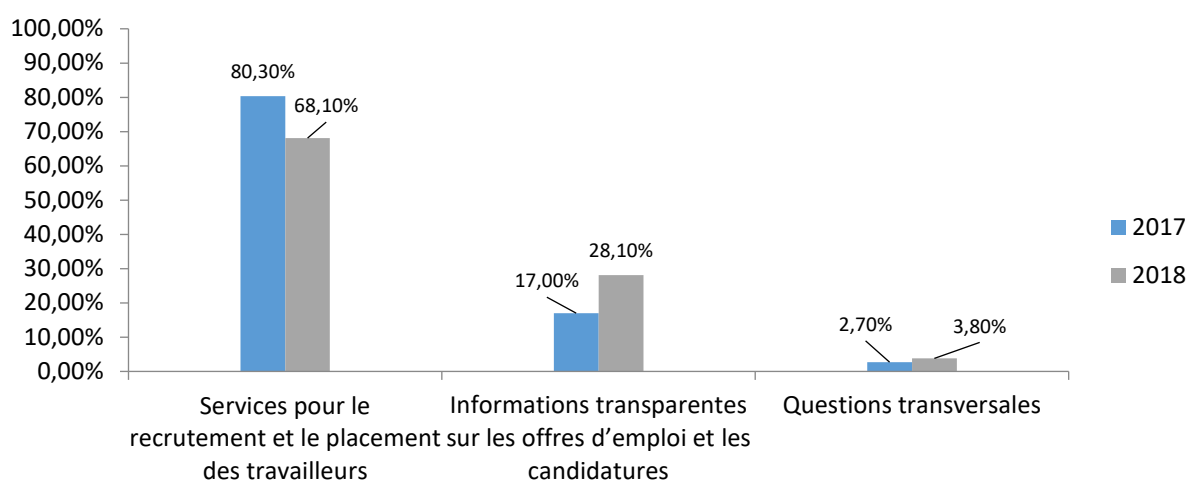
**Le sentiment de collaboration entre les gouvernements nationaux et les représentants de l'UE reste élevé et stable.** Jusqu'à 89 % des parties prenantes du

programme EaSI travaillant au sein d'institutions gouvernementales nationales, régionales ou locales déclarent ressentir un bon esprit de collaboration entre leur organisation et les institutions européennes (88 % en 2017 ; 86 % en 2015). Le pourcentage est élevé dans tous les groupes de parties prenantes. En tout, 81 % sentent un bon esprit de collaboration entre leur organisation et les institutions européennes.

## AXE EURES

Comme le montre le Graphique 2, la distribution des engagements EURES par objectif spécifique est légèrement inégale d'une année à l'autre. En 2017, la Commission a engagé plus d'investissements dans les services pour le recrutement et le placement des travailleurs qu'en 2018. Sur cette période, les partenariats transfrontaliers ont reçu une large proportion des financements. En 2018, les allocations dans ce domaine ont baissé, des financements plus importants ayant été consacrés aux activités visant à obtenir des informations transparentes concernant les emplois vacants et les candidatures.

**Graphique 2. Part des engagements EURES par objectif spécifique en 2017 et 2018**



**En 2017-2018, le programme EaSI a voulu s'assurer de la transparence pour les chercheurs d'emploi et les employeurs des offres et demandes d'emploi, ainsi que de toutes les informations et conseils connexes, comme les informations concernant les conditions de vie et de travail.**

Dans ce domaine, le programme EaSI a financé les grandes actions suivantes :

- une plateforme numérique multilingue EURES de la mobilité de l'emploi pour la compensation des offres et demandes d'emploi,
- des activités d'information et de communication pour améliorer la sensibilisation aux bénéfices de la mobilité géographique et professionnelle en général, ainsi qu'aux activités et services proposés par EURES,
- apprentissage mutuel entre acteurs EURES et formation des conseillers EURES, notamment des conseillers sur les partenariats transfrontaliers.

**L'utilisation du portail EURES pour la mobilité de l'emploi est assez inégale d'une année à l'autre, mais le nombre d'utilisateurs inscrits est en hausse.** D'après les dernières données, le portail mobilité d'EURES a attiré environ 0,83 million d'utilisateurs chaque mois en 2017, et plus de 0,56 million d'utilisateurs mensuels en 2018. Le nombre de chercheurs d'emploi et d'employeurs inscrits a par ailleurs également augmenté de plus d'un quart. En moyenne, 60 % de l'ensemble des emplois vacants nationaux ont été postés sur EURES.

**En 2017-2018, le programme EaSI a continué à soutenir l'exécution des services EURES pour le recrutement et le placement des travailleurs dans des emplois de**

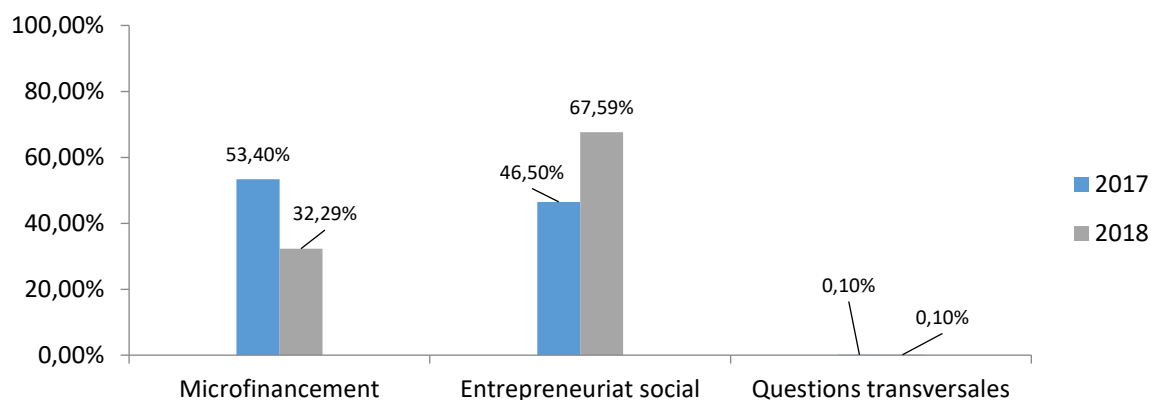
## qualité et durables, par le biais de la compensation des offres et demandes d'emploi.

EURES a agi comme catalyseur pour le recrutement et le placement efficaces des travailleurs. Les partenariats transfrontaliers ont déclaré 105 302 contacts avec des chercheurs d'emploi et 13 161 contacts avec des employeurs en 2017-2018. A titre de comparaison, les régimes de mobilité ciblés (« Ton premier emploi EURES » et REACTIVATE), ont fourni des services à plusieurs centaines de chercheurs d'emploi par année/régime, mais ils étaient plus ciblés et sur mesure. Si les partenariats transfrontaliers ont en moyenne converti 4 % des contacts en placements, un régime de mobilité ciblé a permis de convertir, en moyenne, plus de 30 % des contacts en placements concrets.

### AXE MICROFINANCEMENT ET ENTREPRENEURIAT SOCIAL

**2017-2018 a été une période forte pour l'axe du microfinancement et de l'entrepreneuriat social.** Graphique 3 montre la distribution des engagements MF/ES par section thématique. En 2018, la section thématique développement des entreprises sociales a reçu un peu plus de financements que prévu, comparé à la section thématique microfinancement. Ceci s'explique par le fait que la mise en œuvre financière de la section thématique de l'entrepreneuriat social a débuté plus lentement en 2015-2016, et rattrape maintenant son retard.

**Graphique 3. Part des engagements MF/ES par section thématique en 2017 et 2018**



## Le programme EaSI a continué à apporter une réelle valeur ajoutée pour améliorer l'accès et la disponibilité des microfinancements.

En 2018, jusqu'à 27 contrats ont été signés auprès d'intermédiaires de microfinancement pour un montant de 57,4 millions d'euros, ce qui a entraîné 47 684 micro-crédits pour un montant total de 129,3 millions d'euros (le cap de 4,4 a été franchi).

La majorité des financements ont soutenu des microentreprises fonctionnant dans le domaine de la vente de gros et de détail, de la réparation des automobiles et deux roues (30 % en 2017 et 28 % en 2018). Les montants de financement les plus élevés ont été versés à des bénéficiaires finaux en France (25 % en 2017 et 19 % en 2018).

## Le soutien du programme EaSI consacré à l'augmentation de la disponibilité globale des financements et de leur accès pour les entreprises sociales s'est dynamisé.

En 2018, 12 contrats ont été signés avec des intermédiaires financiers dans le domaine de l'entrepreneuriat social. Jusqu'à 20 millions d'euros ont servi à garantir les financements apportés par ces intermédiaires aux bénéficiaires finaux.

En tout à fin 2018, 949 entreprises sociales avaient reçu des financements par le biais de la fenêtre Entrepreneuriat social du programme EaSI. Environ 49,4 millions d'euros de soutien européen ont servi à fournir 110 millions d'euros de financements pour des entreprises sociales, soit une moyenne de 127 300 euros par entreprise. Le cap d'environ 2,2 a été atteint.

La majorité des financements ont soutenu des entreprises sociales fonctionnant dans le domaine de la vente de gros et de détail, de la réparation des automobiles et deux roues (18 % en 2017 et 16 % en 2018). La France conserve son premier rang en matière de montants déboursés pour financer les bénéficiaires finaux. On note néanmoins une baisse entre 2017 et 2018, tout comme sur la période 2016-2017. A l'inverse, les financements allant à des bénéficiaires finaux en Espagne sont en hausse.

**Le programme EaSI s'est concentré sur le soutien aux personnes en position défavorable** pour accéder au marché conventionnel du crédit, comme les femmes, les personnes sans emploi, et celle sans éducation ou ayant uniquement un niveau d'école primaire, les jeunes et les personnes âgées.

Un nombre important de candidats au soutien européen en matière de microfinancement et d'entrepreneuriat social sont des personnes légales (entreprises). Celles-ci ne fournissant pas de données sociales (ex. genre, âge, emploi), il est difficile d'évaluer l'étendue du soutien européen apporté aux personnes vulnérables par le biais du microfinancement et de l'entrepreneuriat social. Le Tableau 3 ne montre que les données fournies par des personnes physiques, ce qui brosse un tableau incomplet, mais suggère des tendances de répartition.

**Tableau 3. Groupes vulnérables soutenus par l'instrument financier du programme EaSI, cumulatif**

Groupe vulnérable	2016	2017	2018
Femmes	34,9 %	32,8 % ▼	31,5 % ▼
Sans emploi depuis moins d'un an ou inactifs	19,3 %	17 % ▼	15,7 % ▼
Chômeurs de longue durée	8,3 %	31,7 % ▲	28,1 % ▼
Pas d'éducation ou école primaire seulement	13,9 %	13,8 % ►	17,6 % ▲
Personnes âgées de 51 ans et plus	15,9 %	16,9 % ▲	19,5 % ▲
Personnes âgées de moins de 25 ans	8,1 %	8 % ►	6,9 % ▼
Personnes en situation de handicap	1,3 %	1,1 % ▼	1,1 % ►
Pays d'origine hors UE	9,1 %	11,2 % ▲	11,9 % ▲

*Note : les changements sont notés par rapport à l'année précédente, autrement dit entre 2016 et 2017, et entre 2017 et 2018. Un écart compris entre -0,1 % et +0,1 % est noté comme ►. Source : rapports annuels de l'unité Microfinancement de la DG EMPL.*

## INTEGRATION DES PROBLEMES HORIZONTALS

Dans la mise en œuvre de toutes les activités, **le programme EaSI a tenu compte des objectifs horizontaux** précisés dans le règlement EaSI.

L'intégration de l'ensemble des problèmes horizontaux du programme EaSI est en légère hausse depuis 2015. **L'attention particulière portée aux groupes vulnérables, comme les jeunes**, a été perçue par les parties prenantes du programme EaSI comme le premier objectif intégré (78 % ont déclaré qu'on tenait compte de ces groupes). L'égalité entre les femmes et les hommes et la non-discrimination restent également bien intégrés (76 % des parties prenantes sont de cet avis). Les données indiquent également une forte hausse dans l'intégration des questions de handicap et d'accessibilité. Le pourcentage de parties prenantes estimant que ce dernier point est pris en compte est passé de 46 % en 2015 à 71 % au début de 2019.

## PRINCIPALES CONCLUSIONS

Les principales conclusions concernant le suivi de la performance 2017-2018 du programme EaSI touchent les éléments probants générés par le programme EaSI, qui ont contribué aux principaux objectifs et initiatives politiques européennes. Bon nombre des éléments probants financés par le programme EaSI sont allés directement nourrir les principaux processus politiques européens. Les décideurs politiques nationaux, régionaux et locaux ainsi que d'autres parties prenantes ont jugé les éléments probants financés par le programme EaSI solides et très utiles pour l'élaboration et l'argumentation de politiques. Un nombre de parties prenantes plus important qu'auparavant ont personnellement utilisé ou ont déclaré avoir l'intention d'utiliser les productions du programme EaSI.

En 2017-2018, le programme EaSI est resté efficace pour faciliter un partage d'informations efficace et inclusif, ainsi que l'apprentissage et le dialogue mutuels sur les politiques européennes dans les domaines ciblés. Les parties prenantes restent positives quant à l'implication des décideurs politiques et des décideurs dans les débats relatifs aux politiques et législations sociales et d'emploi. De plus, l'objectif de la Commission visant à soutenir les innovations dans le domaine des politiques sociales a gagné en visibilité.

Le programme EaSI a également continué à soutenir financièrement les organisations européennes et nationales dans le renforcement leurs capacités. Les événements EaSI ont amélioré les capacités des parties prenantes en matière d'élaboration de politiques, encore plus que lors des précédentes périodes de suivi. Dans l'idée de contribuer à une plus forte responsabilisation par rapport aux objectifs de l'UE, les événements financés par le programme EaSI ont continué à apporter à leurs participants une meilleure compréhension des politiques de l'UE. Le sentiment de coopération entre les gouvernements nationaux et les représentants de l'UE est resté élevé et stable. Les grandes ONG européennes restent positives.

En 2017-2018, le programme EaSI a amélioré la transparence des informations en matière de marché du travail. Malgré une utilisation inégale du portail européen sur la mobilité de l'emploi d'une année à l'autre, le nombre d'utilisateurs inscrits est en hausse. Non seulement EURES a agi comme catalyseur pour fournir des informations transparentes relatives au marché du travail, mais il a également été efficace pour le recrutement et le placement des travailleurs.

Enfin, 2017-2018 représente une période forte pour l'axe microfinancement et entrepreneuriat social. Le soutien aux entreprises sociales a pris de l'ampleur.

Les parties prenantes du programme EaSI estiment que l'attention particulière portée aux groupes vulnérables, comme les jeunes, a été le sujet le mieux intégré dans les axes.

## **Getting in touch with the EU**

### **In person**

All over the European Union there are hundreds of Europe Direct Information Centres. You can find the address of the centre nearest you at: <http://europa.eu/contact>

### **On the phone or by e-mail**

Europe Direct is a service that answers your questions about the European Union. You can contact this service

- by freephone: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certain operators may charge for these calls),
- at the following standard number: +32 22999696 or
- by electronic mail via: <http://europa.eu/contact>

## **Finding information about the EU**

### **Online**

Information about the European Union in all the official languages of the EU is available on the Europa website at: <http://europa.eu>

### **EU Publications**

You can download or order free and priced EU publications from EU Bookshop at: <http://bookshop.europa.eu>. Multiple copies of free publications may be obtained by contacting Europe Direct or your local information centre (see <http://europa.eu/contact>)

### **EU law and related documents**

For access to legal information from the EU, including all EU law since 1951 in all the official language versions, go to EUR-Lex at: <http://eur-lex.europa.eu>

### **Open data from the EU**

The EU Open Data Portal (<http://data.europa.eu/euodp/en/data>) provides access to datasets from the EU. Data can be downloaded and reused for free, both for commercial and non-commercial purposes.

